AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin à Auguste Savardan, 2 mars 1866

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Savardan, 2 mars 1866

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation2 p. (299r, 300v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Savardan, 2 mars 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45442

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>2 mars 1866</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Savardan, Auguste (1792-1867)</u>
Lieu de destinationLa Chapelle-Gaugain (Sarthe)

Description

RésuméGodin accuse réception de deux lettres de Savardan évoquant un candidat à l'habitation au Familistère, qui se trouve dans des « conditions anormales de santé morale ». Godin lui répète ce qu'il lui avait dit à propos d'Alphonse Latron : le Familistère n'est pas un refuge. Il l'informe qu'il n'a pu encore juger l'utilité de Latron. Godin évoque les difficultés qu'il doit affronter pour la fondation du Familistère, en particulier la liquidation de la communauté de biens Godin-Lemaire. « Je n'ai pas ici le domaine tranquille d'un seigneur autour de son château. Le Familistère n'existe et ne peut exister que par la force de l'activité humaine. La loi de son existence est le travail. Admirateur de Fourier, je m'en sépare dans la pratique. L'attrait des fonctions est une question secondaire au Familistère. Le sentiment religieux a présidé à sa fondation, il commande ses mouvements et doit les guider. Le dévouement y est nécessaire et c'est dans sa religion qu'il la puisera. Ne vous effrayez point de cela car sa religion pourra s'appeler la religion de la vie et son culte le culte du travail. » Godin ajoute que le nouveau protégé de Savardan ne trouverait pas une occupation à sa convenance au Familistère car il a moins besoin de jardinage amateur que de jardinage productif, et qu'un élève de Mathieu de Dombasle ne s'en satisferait pas.

SupportUn passage du texte (« Admirateur de Fourier... ») est repéré par un trait au crayon bleu dans la marge du folio 300v.

Mots-clés

Emploi, Familistère, Fouriérisme, Jardins, Religions Personnes citées

- Dombasle, Mathieu de (1777-1843)
- Fourier, Charles (1772-1837)
- Latron, Alphonse

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023